

Compte rendu du CPER de lettres du jeudi 31 mai 2018

13 heures 30- 16 heures

Présents :

Mme Virginie Brinker (responsable du parcours MEEF Lettres, UFR Lettres), Mme Mo Contzler (responsable du parcours MEEF Lettres, ESPE), Mme Laurence Giavarini (enseignante UFR Lettres), Mme Martine Jacques (enseignante ESPE), M. Jean-Luc Martine (enseignant UFR Lettres), Mme Célia Alexander (IA/IPR Lettres), Mme Jeunet-Mancy (formatrice Lettres ESPE)

les représentantes élues des M1/M2 Lettres : Camille Vieren, Doriane Boussard, Camille Cointet. Émelyne Brassart était excusée.

En raison de la concomitance de deux réunions, Mme Lucie Corbin, directrice du département MEEF et M. Julien Mugnier, responsable du second degré, n'ont pas pu se joindre à nous.

Ordre du jour :

- Rôle des jurys et modalités de rattrapage
- Questions de stage
- Bilan de l'année
- Perspectives de travail commun UFR/ESPE

1 Rôle des jurys et modalités de rattrapage : rappel des conclusions de la réunion du 25 avril 2018. Après les rattrapages, si à une UE la moyenne obtenue est inférieure à 7 pas de compensation possible. Explicitation du rôle du jury.

Si toutes les moyennes des UE sont supérieures ou égales à 7, le jury pourra au regard de l'engagement, du sérieux, de la moyenne globale de l'étudiant ou de tout autre élément, décider de le rattraper.

Dans le cas de rattrapage lors du jury final, les membres du jury sont invités à laisser les notes de l'étudiant en l'état (pour des raisons d'équité entre étudiants et dans l'optique d'une éventuelle future demande de validation d'acquis) et uniquement modifier le « ajourné » en « admis » là où cela est nécessaire.

2. Point sur les stages :

Retours satisfaisants en M2.

Certains **M2** ont eu cette année la responsabilité de classes de première.

Il est rappelé qu'il est demandé aux chefs d'établissement d'éviter de confier aux M2 des classes à examen. Il s'agit d'une recommandation mais cela arrive parfois. Aucun texte ne l'interdit.

Concernant les **M1** : des difficultés cette année

- Liées à l'accroissement progressif du nombre des étudiants inscrits entre septembre et octobre,
- Liées aux lieux de stage à trouver,
- Aux changements d'affectation induits
- Aux épreuves communes souvent organisées au lycée sur la période du deuxième stage,
- À l'arrêt du stage 2 le jeudi : difficultés pour organiser la visite du responsable de GR, manque d'un jour pour la finalisation, auprès des élèves, de certaines activités.

Ce sont les universités qui, en M1, sont chargées de prendre les inscriptions. Afin d'obtenir plus tôt une liste fiable de M1 en vue de la recherche de lieux de stage, il est décidé que les L3 seront avertis, par le secrétariat de l'UFR et

par affichage, dès juin, de la rentrée ESPE du lundi 3 septembre 2018 de 15 heures 30 à 16 heures 30 à Dumont. Mme Brinker sera présente à cette réunion aux côtés de Mme Contzler.

Il est rappelé aux étudiants que l'obtention du permis de conduire est vivement conseillée afin d'assurer une mobilité plus aisée. Les lieux de stage peuvent ne pas être tous systématiquement à Dijon malgré la priorité définie. Les établissements scolaires de la petite couronne dijonnaise sont accessibles par les moyens de transport en commun. Les stagiaires qui y ont été affectés s'y sont plus.

L'idée est proposée d'affecter les stagiaires au lycée pour le premier stage, période moins chargée au lycée en devoirs et épreuves communes.

3 Sur les maquettes : la réduction des heures d'enseignement à l'UFR est à déplorer.

Concernant les UE disciplinaires,

Elles donnent satisfaction aux étudiants.

Les étudiantes évoquent les difficultés rencontrées dans certains cours, en Ancien Français notamment.

Les déficits en grammaire sont constatés par tous. Les étudiants se destinant aux concours ont besoin de revoir des notions de base.

Diverses propositions sont formulées : prise en compte de cette préoccupation dans le cours de grammaire moderne, envoi d'une bibliographie aux futurs M1 listant les points à réviser et les lectures à préparer, proposition d'une progression de révisions grammaticales, à partir d'une grammaire, relayée dans les cours dispensés à l'ESPE.

Pour les M2, les thèmes des UE fondamentales à la rentrée 2018 sont annoncés : actualisation des siècles classiques, notion de lecture actualisante au S3 ; adaptations et transpositions génériques de grands mythes au S4.

Concernant les UE transversales,

Problème des langues : pas de cours d'Espagnol, contrairement à ce qui avait été annoncé. Il a fallu choisir entre l'Anglais et l'Allemand d'où des difficultés à valider le niveau B2 en vue du concours pour certains étudiants.

Les cours ont été appréciés.

Certains séminaires du premier semestre ont été trouvés longs (4 heures d'affilée sans pause) et dispensés de manière trop magistrale sans interaction possible entre les étudiants ni entre les étudiants et l'enseignant.

Une redondance dans les cours entre ceux du M1 et du M2, en psychologie. Il convient de rappeler que toutes les étudiantes et tous les étudiants n'ont pas suivi les mêmes parcours et n'en sont pas au même point d'où la nécessité des rappels.

Il est répondu à l'interrogation des étudiants M1 sur l'intérêt des notions théoriques, la nécessité de poser des cadres théoriques qui favorisent la prise de recul et la maturation de la réflexion.

4 Perspectives de travail UFR/ ESPE

S'identifier et se faire connaître en tant qu'équipe : participation conjointe à la réunion de rentrée M1 et M2 ESPE, à la réunion Master MEEF de l'UFR, communication régulière, relai des informations

Organiser un concours blanc sur deux jours en 2018-2019

Se répartir les heures de préparation des oraux de concours, s'inscrire dans les temps pour que les aides jusqu'alors bénévoles des professeurs soient rétribuées

Proposer en commun une bibliographie aux étudiants L3/M1

Proposer des vidéos méthodologiques en ligne

Connaître les recherches des enseignants de l'UFR pour les faire intervenir, au besoin, dans les formations disciplinaires

Echanger sur les programmes, les séminaires

Conclusion de la réunion

Les inspecteurs déplorent les difficultés rencontrées par certains étudiants en matière de langue française. L'université est également sensibilisée à ce problème et met en place notamment un module sur la maîtrise de l'écrit.

Conseil est donné aux étudiants, par l'intermédiaire de leurs représentants, de lire, de tenir des cahiers de lecture, d'écrire régulièrement, de venir assister aux séminaires de recherche auxquels ils seront toujours les bienvenus.

16 heures : fin de la réunion.